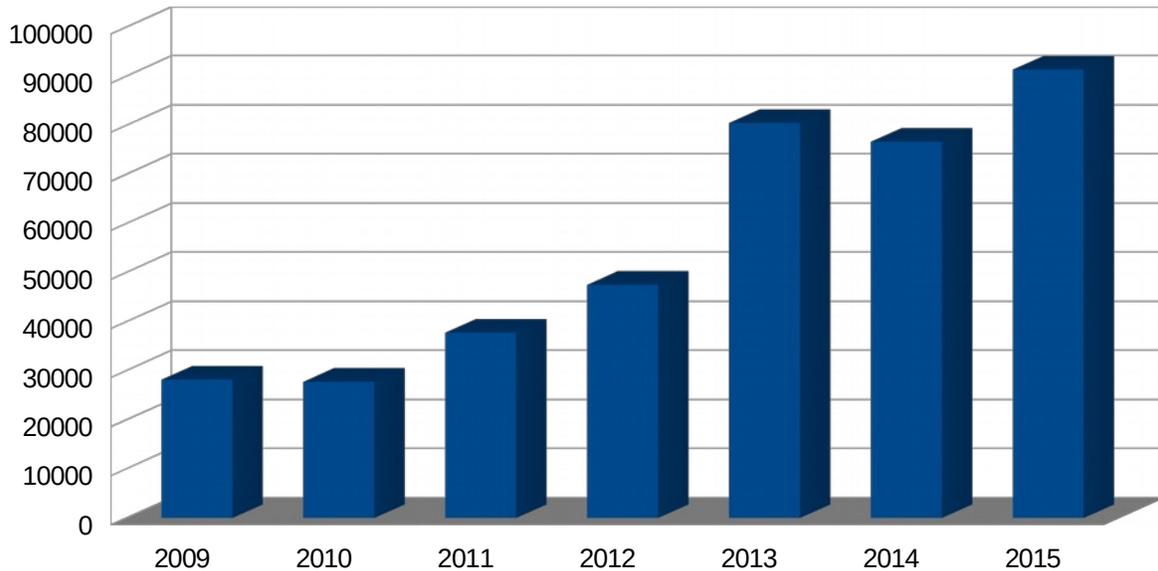


# L'Art d'En Faire

rapport financier  
2015

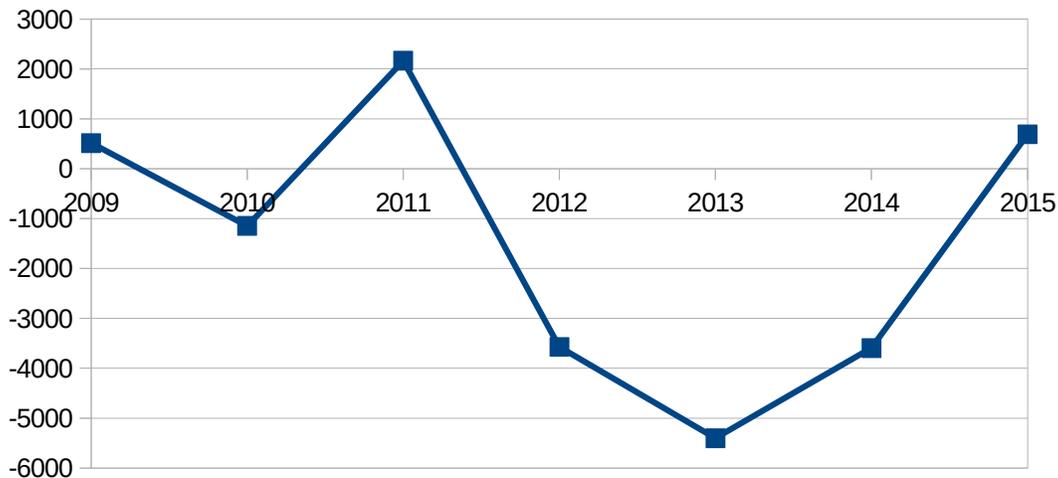
### évolution du budget



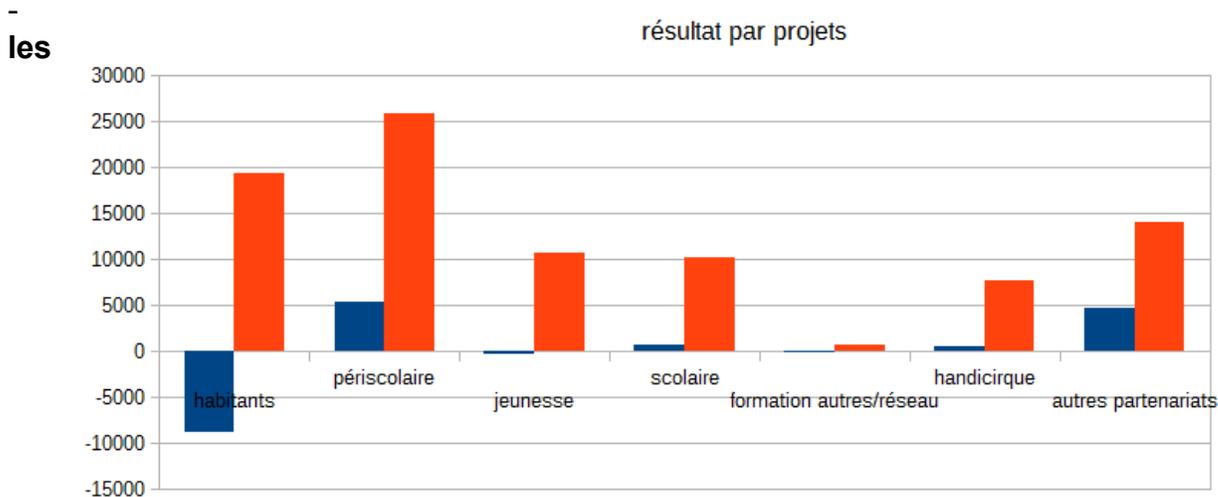
Le budget de 91 361 € est **en forte hausse de 19 %** par rapport à 2014. Cela traduit l'augmentation globale de notre activité.

Après 3 années de résultat négatif, nous établissons **un excédent de 3 691 €**. Avec provision pour réserve de trésorerie, ce résultat est de 691€. C'est

### évolution du résultat



encourageant mais **insuffisant au regard des différentes provisions et investissements** que nous sommes appelés à effectuer dans les années à venir pour assurer notre pérennité et notre développement : provision de trésorerie, investissement en matériel pédagogique et en moyens pour assurer notre mobilité.



**actions en direction des habitants** (stages pendant les petites vacances et ateliers réguliers) **sont fortement déficitaires** (- 11 744€) : la question de la viabilité de ces actions se pose. Il est vrai que nos tarifs sont bas, car nous avons fait le choix de les adapter aux revenus des familles (système de quotient familial) pour garantir l'accès de nos actions au plus grand nombre. Cela car nous sommes dans un département où le PIB par habitant est l'un des plus faible en France (90ème sur 96 départements). Sur ces actions, il apparaît indispensable que nous puissions nous appuyer sur des subventions, or il apparaît clairement que les moyens des collectivités dans ce domaine, État en tête, sont en baisses.

- dans une moindre mesure, les projets jeunesse et handicapé sont également en déficit mais ces derniers en sont au stade de la mise en place et ne bénéficient pas encore de financements.

- les actions de prestation dans les cadres périscolaires, scolaires et extrascolaires sont, elles, assez largement excédentaires.

- **les actions en direction des habitants** (stages pendant les petites vacances et ateliers réguliers) **sont fortement déficitaires** (- 8 725€) même si ce déficit diminue par rapport à 2014 (- 11 744€) : nous ne prenons pas assez en compte les frais de fonctionnement administratif et autres frais de structure dans l'établissement de notre tarification. Cependant nous avons fait le choix d'adapter les tarifs aux revenus des familles (système de quotient familial) pour garantir l'accès de nos actions au plus grand nombre. Sur ces actions, il apparaît indispensable que nous puissions nous appuyer sur des subventions, or il apparaît clairement que les moyens des collectivités dans ce domaine, État en tête, sont en baisses.

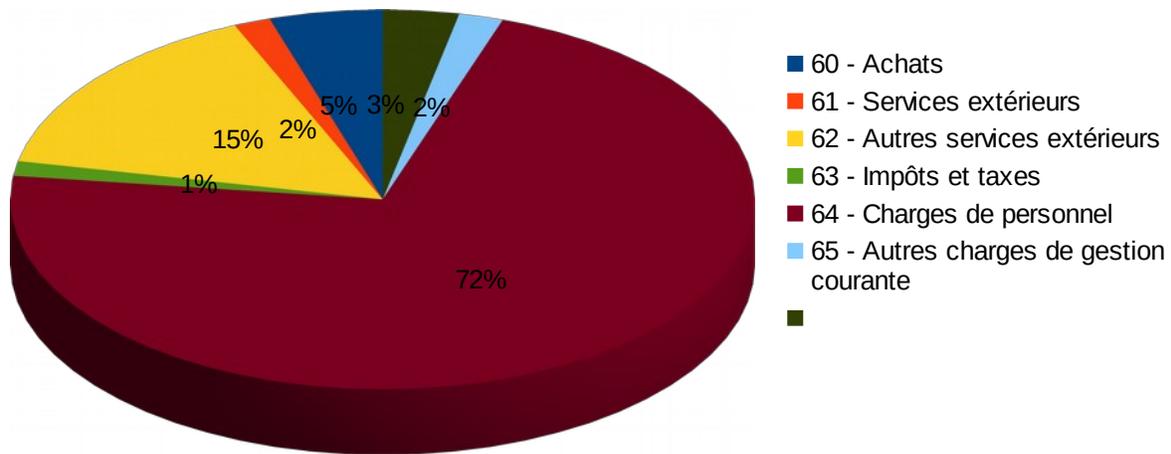
- seuls les partenariats dans les domaines périscolaires et extrascolaires nous permettent de dégager des marges bénéficiaires.

- les autres projets sont quasiment à l'équilibre, ce qui, concernant les projets scolaires, peut apparaître comme anormal car nous sommes là dans un système de prestation. La cause aux faibles moyens dans ce domaine qui nous obligent à proposer des tarifs relativement bas, mais surtout à l'investissement en terme de temps pour mener à bien ces projets (préparation du chapiteau à Meyras, réunions de préparation, etc.)

- le projet handicapé bénéficie en 2015 et 2016 d'un soutien de la Fondation de France. Il est nécessaire d'envisager un relais pour palier la fin de ce financement en 2017 : soit d'autres soutien de fondations ou collectivités, soit une hausse significative des activités.

## Les dépenses :

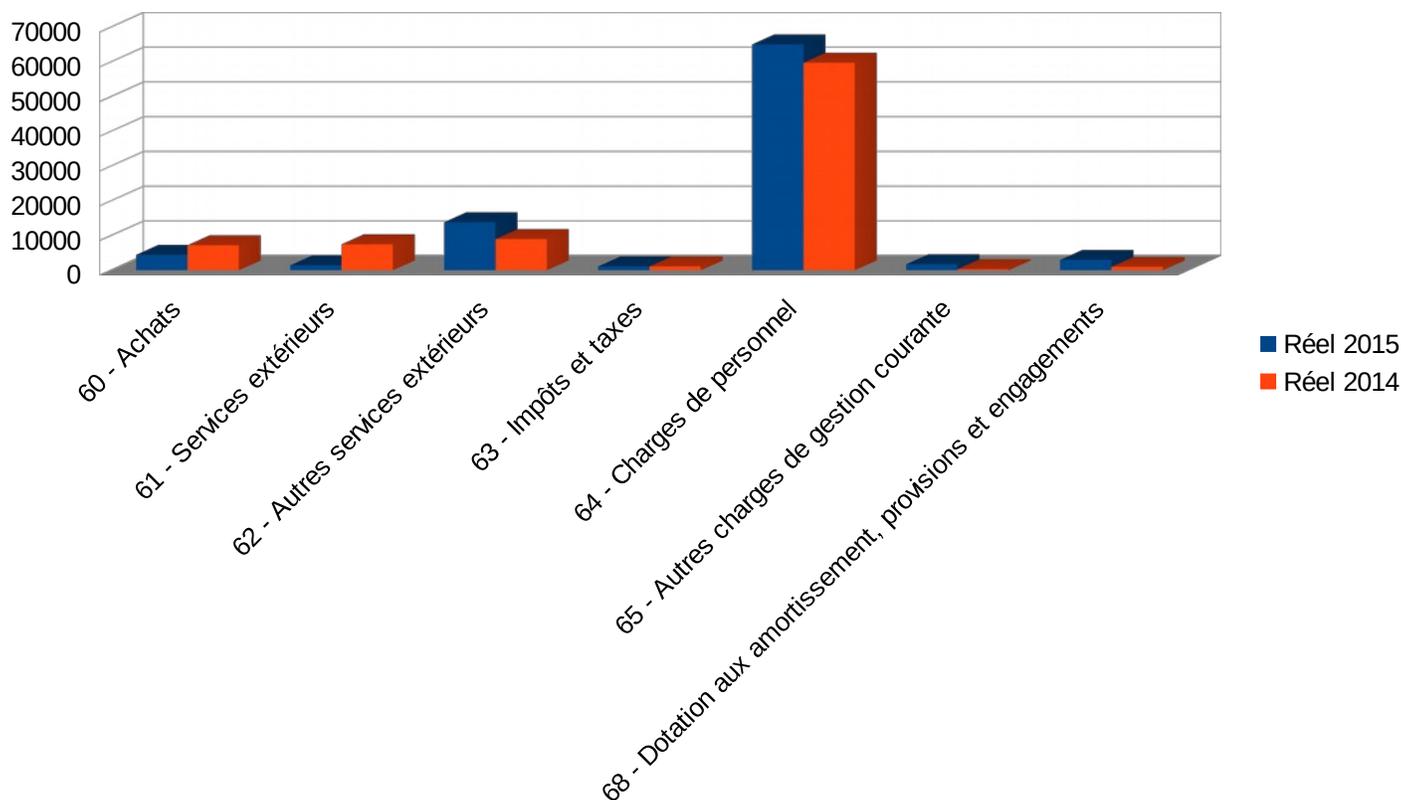
### répartition des dépenses - 2015



Les coûts liés aux **salaires** sont, cette année encore, **largement prépondérants**. Quelques éléments pour expliquer cette prédominance :

- nos **frais de fonctionnement sont relativement réduits**, n'ayant pas de locaux à notre charge,
- notre **situation financière critique** nous a empêché d'effectuer les achats qui aurait favorisé un fonctionnement optimal (renouvellement du matériel, remorques pour les déplacements du matériel, etc.)
- **notre association s'appuie avant tout sur des compétences humaines d'encadrement**, ce qui est d'ailleurs trop souvent négligé par les bailleurs qui préfèrent financer du matériel plutôt que de l'humain, ce que nous regrettons ardemment car cela ne va pas dans le sens d'une réelle pérennisation des projets ni d'une action éducative de qualité.

## dépenses comparées à n-1



Les augmentations sont dues au salariat (salaires, charges et frais de déplacement pour le compte 62) et pu être possible grâce à la diminution des achats de biens et de services.

Le tableau ci-dessous détaille le salaire brut annuel par salarié et le nombre d'heures.

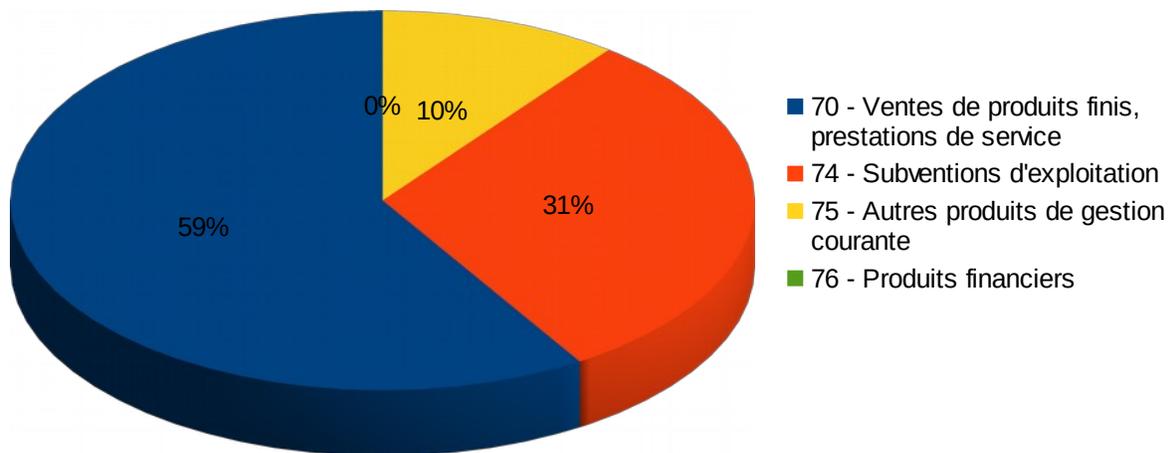
Sébastien CHEVALLAZ	Lilian RAVIER	Charlotte JOLYET	Nora LEGER	Marie CHOLME	Isabelle VINCENT	David REDT
brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut
h	h	h	h	h	h	h
8964,54	17490,24	10204,6	2818,59	5833,29	3341,8	515,08
479,3	1816,8	1059,8	237,5	480	274,75	46

Sébastien CHEVALLAZ, dont le poste est consacré au suivi administratif, à la coordination de l'équipe et au développement des projets n'a pu être embauché que par intermittence en raison de la situation budgétaire difficile de l'association.

De manière générale, notre gestion « très serrée » nous n'avons pas d'autre choix que d'inscrire les emplois dans une certaine précarité.

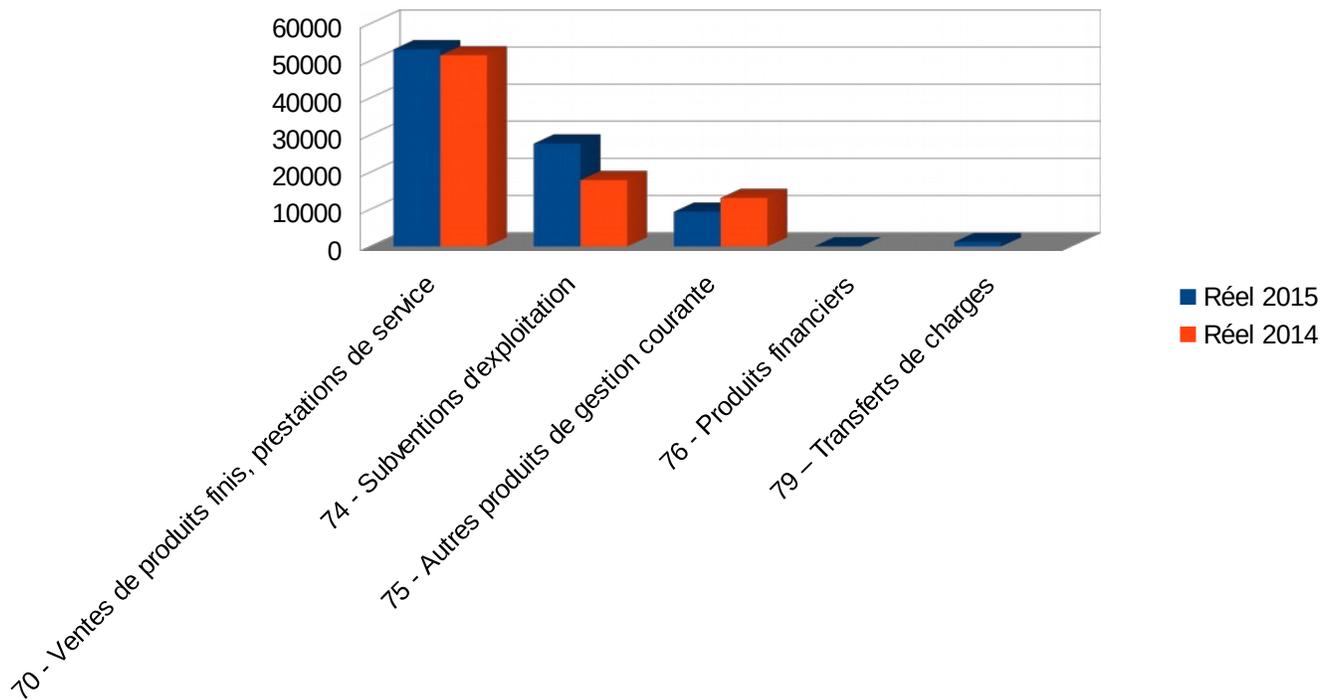
## Les recettes :

recettes 2015



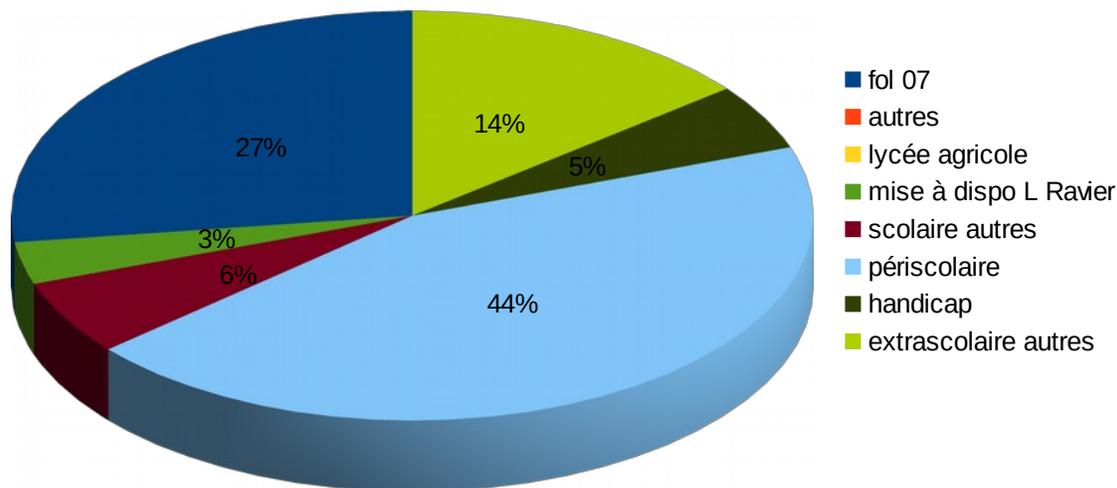
- la part des subventions a augmenté passant de 23 à 31 %
- au détriment de la part des prestation qui passe de 67 à 59 % (mais leur montant est en légère hausse)
- la part des recettes liées aux adhésions et cotisations est stable (10%).

recettes comparées à n-1

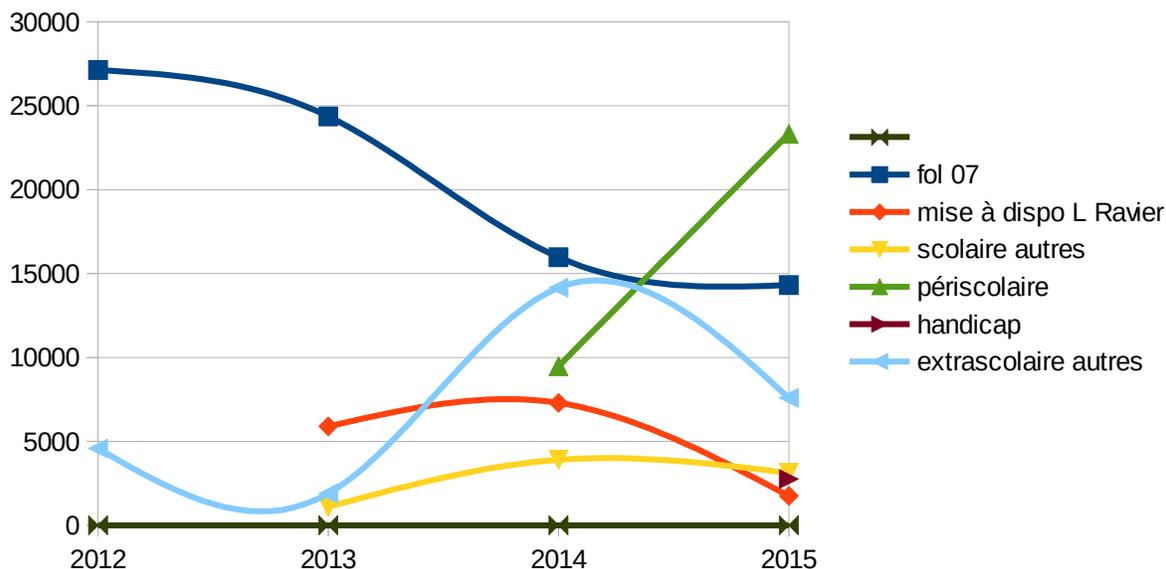


**Nos recettes reposent en grande partie sur la vente de prestations.** Celles-ci sont en hausse, ce qui traduit l'augmentation de notre activité.

répartition des prestations - 2015



évolution des recettes de prestation



Nos **recettes de prestation se sont encore diversifiées** avec comme éléments notables :

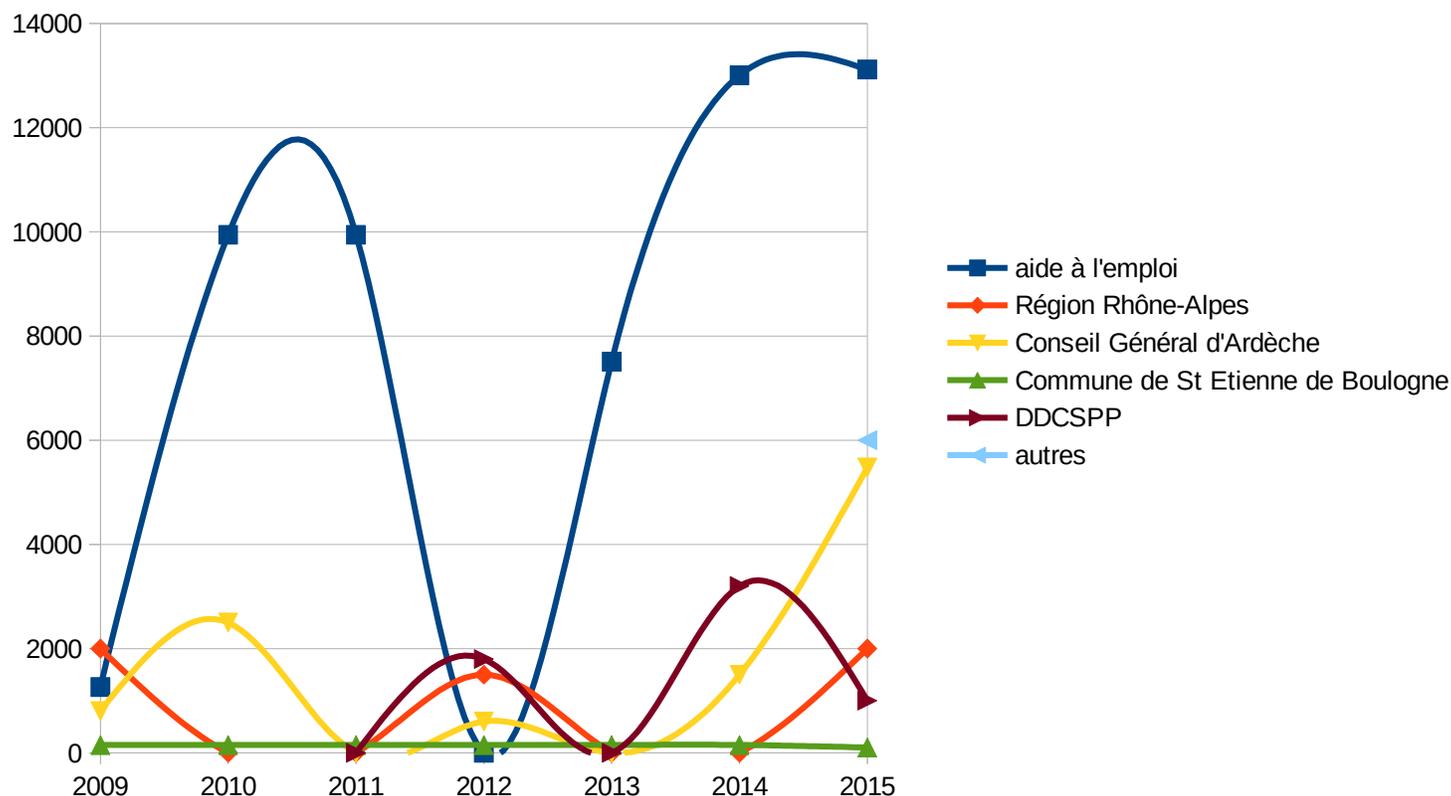
- la **diminution** (en pourcentage et en valeur) **des prestations FOL 07**. Cette diminution des recettes « fol 07 » a été anticipée depuis plusieurs années. En revanche, il y a une incertitude quant à l'avenir du centre où se déroulent les activités où nous sommes en partenariat avec la FOL (fin du bail qui lie la FOL et la commune de Villeneuve St Georges en 2018).

- l'**augmentation de 19 à 44 % des prestations dans le cadre du périscolaire**, avec un partenaire important qui est la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. Ce point soulève néanmoins **une inquiétude** car nous ne savons rien des intentions de nos partenaires dans le domaine du périscolaire pour les années à venir, ce qui nous place dans une certaine précarité.

- **l'arrêt du partenariat avec la ville de Puteaux** qui témoigne, de par la manière dont il s'est effectué, du niveau de considération avec lequel l'équipe municipale dirigée par Mme Joelle CECCALDI-REYNAUD (habituée des mises en examen pour fraude fiscale) aborde les questions éducatives, mais surtout qui aurait pu nous mettre en péril si nous n'avions réussi, aidé en cela par quelques opportunités, à trouver d'autres partenariats sur les périodes de vacances d'été. Cet arrêt a impacté les recettes « extrascolaires ».

### les subventions :

évolution des subventions



**Les recettes liées aux subventions ont donc fortement progressé (+55%) faisant passer notre niveau de subventionnement de 23 % à 31 % (12% en 2013).**

- Cela est dû en premier lieu à **l'emploi aidé** dont nous bénéficions pour le poste de Lilian RAVIER. Cet emploi aidé prendra fin en juin 2016.

- **la DDCSPP**, émanation directe de l'État et de sa politique en direction des jeunes et de la vie associative, ne semble plus en mesure de financer des actions. Il est plausible que ce soit la dernière année où nous recevons un soutien financier de ce partenaire.

- le **Conseil Départemental d'Ardèche** nous a soutenu significativement. C'est un élément très encourageant pour nous car ce soutien est en voie de pérennisation avec un conventionnement qui est à l'étude.

C'est ce soutien, ainsi que les fonds obtenus pour soutenir le projet handirique (5000€ de la Fondation de France) et le projet citoyenneté-jeunesse (1000€ de la MSA, 2000€ de la Région via le Pays d'Ardèche Méridionale) qui nous permet d'avoir ce niveau de subventionnement cette année.

## **En conclusion :**

Nous avons dû, en 2015, relever **le défi de redresser une situation qui était critique** notamment à cause des mauvais résultats des années précédentes d'où ont découlé d'importants problèmes de trésorerie. Nous avons réussi à franchir ce cap difficile en rétablissant une situation plus sereine. Cependant, l'analyse financière met en avant **de nouveaux enjeux** tant pour le développement de l'association à long terme que pour sa survie dans l'année qui va venir ;

- L'analyse des excédents montrent que **les tarifs de nos prestations sont trop faibles** pour financer l'ensemble de notre activité. Car, bien que nos coûts de fonctionnement soient réduits en raison de l'absence d'infrastructure à gérer, nous n'avons pas assez pris en compte les temps de réunion, rendez-vous et autres temps de gestion administrative pour définir ces tarifs.

- Certaines incertitudes quant au devenir des actions que nous développons actuellement et qui ont une part importante dans nos recettes (FOL 07, périscolaire) nous obligent à **maintenir notre action pour développer de nouvelles actions, trouver de nouveaux partenaires.**

- **La fin de l'emploi aidé** va constituer une étape difficile à franchir : 7 650€ en moins en 2016, 13 118€ en moins en 2017. Notre excédent de cette année ne suffirait pas à couvrir cette perte.

- Nous avons évoqué l'année dernière **le mécénat** pour diversifier les sources de financement ; nous avons fait les démarches, en étant, au passage, reconnus comme **association d'intérêt général**. Mais le constat est que **ce modèle de financement n'est absolument pas adapté à une structure comme la notre**, notamment parce qu'elle demande une démarche de communication et autres investissements que nous ne pouvons nous permettre et pour lesquels l'espérance de retours est très hasardeuse.

- A l'inverse du financement du Département, la plupart de **nos subventionnements sont ponctuels ou précaires** et ne nous permettent pas de nous inscrire dans une action pérenne. Il nous faudra donc aller à la chasse aux subventions avec toute la dépense d'énergie, de temps et d'argent que cela engendre.

**Tous ces éléments ne sont pas très encourageant mais d'autres arguments nous encouragent à persévérer et à renouveler de nouveaux défis :**

- **le soutien du Conseil Départemental** qui, au-delà de son aspect financier, va nous permettre de nous positionner de manière claire sur le département, tant au niveau des habitants que des structures pour lesquelles les arts vivants peuvent être une ressource utile.

- nous avons démontré et renforcé notre capacité à conduire des projets dans des domaines spécifiques comme le handicap, la jeunesse, les scolaires. **Cette capacité est de plus en plus reconnues par les acteurs éducatifs du territoire et nous pouvons espérer une hausse des sollicitations et donc du nombre de prestations et aller vers un auto-financement plus important.**

Pour les années à venir nous devons donc

- **réussir à prolonger notre réussite « comptable » de 2015** en l'amplifiant

- et veiller à ce que **le développement vers lequel nous allons se fasse d'une manière cohérente et pérenne sur le plan budgétaire.**